



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IVème
Internationale.

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 1984

N° 269

PRIX : ANTILLES 2 F 50
FRANCE 3 F

Editorial

L'INDEPENDANCE EN DISCUSSION !

Les déclarations se multiplient sur le problème de l'indépendance des Antilles.

Aujourd'hui après celles du ministre des DOM, Lemoine, nous parlerons de celles de Darsières et Makouke. L'un est secrétaire du PPM le parti dirigé par Aimé Césaire ; l'autre est président du MUFLNG, organisation regroupant les nationalistes proches de l'UPLG et cette organisation elle-même.

Alors que, comparé à Makouke, il était présenté comme un modéré, Darsières a répliqué qu'il était certain d'être un bon nationaliste martiniquais. Mais quand à l'indépendance de la Guadeloupe et de la Martinique, il n'y pensait pas ; cela pourrait se faire dit-il dans plusieurs dizaines d'années, d'ici cent ans !

Darsières à la mémoire courte, il oublie les prises de position du PPM sur l'indépendance et sur le génocide par substitution, il oublie ses propres appels aux Blancs à partir, à quitter la Martinique.

Cela n'est pas étonnant de la part d'un politicien dans la bonne tradition républicaine bourgeoise, on fait des déclarations puis on les range aux oubliettes et ensuite on en fait d'autres disant le contraire en se disant que tout le monde aura oublié cela.

Mais ce qui est remarquable, c'est que Makouke, auquel Darsières était comparé, a eu lui aussi l'occasion de faire des déclarations selon lesquelles pour lui aussi le passé est mort : celui où les militants de l'UPLG se présentaient comme des marxistes-léninistes et les meilleurs défenseurs de la paysannerie pauvre et des travailleurs. C'est lors d'une émission de RCI qu'il parla de la voie capitaliste par laquelle il faudrait passer. Le propos n'a pas paru satisfaisant à beaucoup de gens qui sont militants ou sympathisants de l'UPLG, mais aussi à d'autres travailleurs. De même que la violence de ses propos anti-communistes. D'autant que Makouke opposait l'attitude présentée comme ouverte et claire d'un ambassadeur américain à celle trouble d'un visiteur russe, arrivé avec deux valises et reparti avec une seule !

Qu'y a-t-il de commun entre Darsières et Makouke ? C'est que si Makouke affirme qu'il faut arracher l'indépendance sans exclure aucun moyen de lutte et que lui Darsières fait mine aujourd'hui par pur électoralisme, d'être contre, ni l'un ni l'autre ne veulent tout de même que cela soit discuté par les masses et que l'issue en soit déterminée par les masses travailleuses en lutte.

Les responsables politiques de certains mouvements ont doré et déjà tracé les limites dans lesquelles devra évoluer le statut politique

Suite page 4

Martinique

COLLOQUE SUR LE TOURISME : nouvelle variation sur un thème éculé



Alors ! malade ou pas malade ?

Ainsi donc, le secrétariat aux D.O.M.-T.O.M. a organisé avec le concours des socio-professionnels, des élus et des transports une table ronde sur le tourisme. En effet, et cela depuis les grèves de l'hôtellerie de l'an dernier, les patrons ont déclenché une offensive dans la presse proclamant que cela allait mal et qu'ils étaient en faillite.

Selon les patrons, les responsables

dans un premier temps étaient les syndicats, qui avaient le culot de faire grève. Puis dans un second temps, ils ont accusé les poseurs de bombes, qui faisaient « fuir les touristes ». Le dernier accusé, à partir du mois de juin a été Air-France dont les prix des transports étaient beaucoup trop chers aux dires des hôteliers, complaisamment relayés par les élus de droite et du Conseil Gé-

néral.

Et l'organisation du colloque apparaît par avance comme un signe d'ouverture de la part du gouvernement en direction de tous ceux qui crient à la cherté du transport aérien (c'est le seul élément sur lequel le gouvernement peut agir tout de suite puisque c'est Air-France, compagnie nationalisée qui détient un quasi-monopole sur la ligne entre les Antilles et la France).

Qu'en est-il exactement de toutes les raisons avancées ? Où se situe réellement la crise du tourisme ? Qui en est responsable ?

Tout d'abord, le tourisme revêt aujourd'hui en Martinique une importance économique certaine, ne serait-ce qu'au niveau des emplois créés : soit directement : travailleurs de l'hôtellerie, soit indirectement (chauffeurs de taxi, accompagnatrices dans les cars, etc.) C'est dire que tout ce qui touche au tourisme concerne une fraction très large de la population martiniquaise, et particulièrement de ceux qui n'ont pas d'autres sources de revenus que le salaire qu'ils touchent ou les services qu'ils rendent : les travailleurs.

Bien entendu, il ne faut pas compter sur les organismes officiels, ni sur les élus de droite pour cerner correctement les problèmes du tourisme. Tout au plus peut-on remarquer le silence des partis de gauche sur cette question, silence qui ressemble fort à

suite page 2

Centre Hospitalier de Pointe-à-Pitre : LES TRAVAILLEURS DU SERVICE ADMINISTRATIF EN GREVE

Depuis le 20 septembre dernier le personnel des services d'admission du Centre Hospitalier de Pointe-à-Pitre est en grève. Il réclame :

- L'annulation du concours d'ad joints des Cadres du 20 juin 1984.
- L'organisation de concours internes pour garantir la promotion des agents du Centre-Hospitalier.

C'est à cause de nombreuses irrégularités dans le déroulement du concours externe du 20 juin que les travailleurs du service administratif ont décidé de se mettre en grève pour en réclamer l'annulation. Ce concours comprenait une épreuve de français avec dissertation. En lieu et place de la dissertation les candidats eurent droit à une étude de cas. Suite aux protestations des candidats, cette épreuve fut annulée. Mais au lieu de reconvoquer les candidats par écrit, comme le prévoit le règlement, c'est oralement que ces derniers furent convoqués et ils durent composer dès le lendemain.

Ce sont donc toutes ces irrégularités que les employés contestent.

Mais ceux du service administratif ne s'en tiennent pas là. Ils veulent également que ce concours ne soit pas un concours externe, et son remplacement pur et simple par un concours interne, ce pour assurer la promotion des agents en poste depuis des années.

Le personnel en grève estime qu'il n'y a aucune raison que des agents déjà en poste, capables de tenir les postes mis au concours ne soient pas recrutés prioritairement. De plus c'est la direction elle-même qui a provoqué la colère des agents du service administratif en commettant des irrégularités, ceux-ci ont bien le droit de dire comment, eux, ils voient les choses.

Et c'est cela que ne veulent admettre ni la direction, ni la DDASS, ni le préfet.

Un conseil d'administration réuni le 21 septembre a admis le bien-fondé de la revendication du personnel en déci-

dant d'annuler le concours du 20 juin. Il appartient au préfet de prendre un décret d'annulation pour que la décision du conseil d'administration soit entérinée. Ce décret se fait attendre. C'est donc le préfet qui, au moment où nous écrivons, fait durer le conflit. Mais il y a aussi le fait que jusqu'à présent la direction n'a toujours pas donné satisfaction à la seconde revendication, savoir l'organisation d'un seul concours interne.

Préfet et direction prétendent qu'il leur est impossible de céder là-dessus, la publicité ayant été faite dans le journal officiel pour le concours externe. Mais c'est là un argument que les travailleurs réfutent.

En tout cas si la grève se poursuit et si les agents d'autres services s'en mêlent, nul doute que la direction et les autres autorités seront tenues de trouver une solution qui leur donne satisfaction.

SUITE DU DOSSIER :

LE MOUVEMENT OUVRIER NOIR EN AFRIQUE DU SUD

LES PREMIERES LUTTES

Les premières organisations ouvrières furent la réplique des organisations ouvrières anglaises, avec l'arrivée des ouvriers qualifiés anglais. Il y eut des syndicats de métier, des syndicats corporatistes.

En 1884 les ouvriers refusèrent le système du compound. Ce fut violent et il y eut 4 morts. Les compagnies cédèrent pour les ouvriers blancs. Pour les noirs c'était le compound. De nouvelles grèves importantes éclatèrent en 1907, en 1913, des grèves violentes, qui se soldaient par des blessés et des morts. Ces grèves étaient surtout le fait des ouvriers afrikaneers. Petit à petit, avec les victoires, les ouvriers blancs en virent à se considérer comme privilégiés par rapport aux Noirs et le patronat, pour mieux diviser et régner entretenait cet état d'esprit. Les partis ouvriers réformistes comme le Labour Party représentèrent cette fraction de la classe ouvrière blanche sur cette base là, méprisant les noirs.

En 1915, toutefois une organisation la ligue socialiste internationale, donna naissance au Parti-Communiste Sud-Africain. Elle tenta de lier travailleurs blancs et noirs. Mais la faiblesse de ce parti ne permit pas de faire surmonter la division.

Après la première guerre mondiale eurent lieu les plus importantes grèves du pays. Les «pauvres-blancs» étaient maintenant plus nombreux : environ 300.000.

C'est en 1919 que les travailleurs noirs commencèrent à s'organiser avec l'ICU : «Industrial And Commercial Workers Union» - Le Syndicat des Travailleurs de l'Industrie et du Commerce. De nombreuses grèves eurent lieu à l'initiative de ce syndicat. L'une d'elles se solda par 20 morts tués par la police blanche. En 1920 71.000 mineurs noirs



firent grève. Pendant une semaine. Elle fut écrasée par la répression. Plusieurs ouvriers furent fusillés. Mais le mouvement ouvrier noir avait fait son apparition et montré sa force. Les travailleurs blancs ne manifestèrent pas leur solidarité avec les noirs.

Pourtant, deux ans après, les mineurs blancs allaient mener une grève insurrectionnelle. Ce fut l'insurrection des mineurs du rand réprimée féroce-ment avec l'aviation et l'artillerie lourde.

La bourgeoisie blanche, en faisant du prolétariat noir une catégorie surexploitée de la classe ouvrière, put ainsi donner aux ouvriers blancs une situation bien supérieure à celle des Noirs.

Peu à peu les ouvriers blancs lièrent leur sort à celui de la bourgeoisie blanche pour maintenir leurs privilèges d'aristocratie ouvrière.

Aujourd'hui les luttes les plus importantes sont surtout le fait des Noirs eux n'ont pas vu leur situation changer depuis les compounds. La classe ouvrière blanche était devenue l'auxiliaire de la bourgeoisie exploiteuse et raciste.

Pourtant, le mouvement ouvrier noir ne parvint pas à se donner une di-

rection politique capable de dépasser le corporatisme et la lutte anti-raciste.

L'ICU s'est renforcé beaucoup dans les années 20 mais pas du tout sur une base révolutionnaire.

LES POSSIBILITES DU MOUVEMENT OUVRIER NOIR

La classe ouvrière noire Sud-Africaine a comme on le voit des traditions de lutte de longue date et aujourd'hui encore, on le voit dans les récentes grèves des mineurs, elle démontre une capacité de lutte formidable, surtout quand on sait que la plupart des grèves sont illégales, et encore réprimées dans le sang.

Mais le mouvement ouvrier noir n'a jamais tenté de se distinguer du mouvement nationaliste noir. En particulier sa principale organisation politique : L'ANC (African National Congress). Cette organisation lutte aujourd'hui contre l'apartheid, pour le pouvoir à la majorité noire, par le terrorisme, la guérilla. Mais son programme est un programme bourgeois démocratique. Elle ne lutte pas pour un pouvoir des pauvres, mais pour un pouvoir des

Noirs, celui de la bourgeoisie noire. S'ils ne trouvent pas la voie pour s'organiser indépendamment de cette bourgeoisie noire, les noirs pauvres d'Afrique du Sud se retrouveront dans le cas du Zimbabwe où la minorité blanche a bien sûr été écartée du pouvoir mais où les pauvres du pays ne contrôlent rien et sont toujours aussi exploités.

Si les travailleurs noirs ont intérêt à se battre farouchement comme ils le font contre l'apartheid et pour le pouvoir à la majorité noire, ils ont aussi intérêt à s'organiser en force indépendante de la bourgeoisie ou petite bourgeoisie noires qui se préparent un pouvoir pour elles seules tout en se réclamant de l'ensemble du peuple noir !

Les ouvriers noirs et les Noirs pauvres, en république sud-africaine, possèdent des atouts importants. Ils peuvent paralyser tout le pays, car ce sont eux, les Noirs, qui produisent l'essentiel des richesses de l'Afrique du Sud.

De plus, c'est une classe ouvrière plus concentrée que l'ensemble de la classe ouvrière du reste de l'Afrique. Elle pourrait par ses luttes entraîner dans son sillage l'ensemble des travailleurs africains, en commençant par l'Afrique Australe. Car les ouvriers namibiens, mozambicains, du Lesotho du Zimbabwe, de Tanzanie, d'Angola, ont des liens importants ils sont tous de près ou de loin exploités par les mêmes capitalistes de l'Afrique du Sud, eux mêmes soutenus par l'impérialisme.

Si la classe ouvrière noire d'Afrique du Sud se donnait sa propre direction révolutionnaire, elle pourrait être le fer de lance de la révolution prolétarienne africaine.

Le racisme, l'apartheid, peuvent constituer un ferment révolutionnaire qui soulève la colère des masses noires.

Mais pour qu'un tel soulèvement débouche sur autre chose qu'un arrangement entre la bourgeoisie sud-africaine et les classes moyennes noires, il devra être dirigé par les travailleurs noirs.

Guadeloupe. Vieux Bourg Morne à l'Eau. mobilisation pour conserver un bassin d'eau douce.

Le dimanche 23 septembre, un grand nombre de jeunes et de moins jeunes de Vieux-Bourg Morne-à-l'Eau étaient mobilisés. Ils ont entrepris le nettoyage de la piscine d'eau douce qui se trouve au milieu du bourg.

Cette piscine est alimentée par une source naturelle, donc l'eau est renouvelée naturellement et s'écoule vers la mer qui se trouve à une quinzaine de mètres.

La population de Vieux-Bourg tient beaucoup à cette piscine naturelle.

Pourtant la municipalité en place ne fait rien pour la conserver en état. Ni nettoyage, ni assainissement ne sont prévus. C'est pourquoi le bassin était devenu sale et était envahi par les herbes.

Saisissant cette occasion, la municipalité avait déjà fait venir un responsable de la DDASS pour constater le manque d'hygiène.

La population de Vieux-Bourg avait bien des raisons de penser que cette démarche n'était pas faite pour prévoir des mesures d'assainissement, mais bien dans le but d'avoir un alibi pour boucher ce bassin naturel.

Mais, comme il y a une dizaine d'années déjà, la population laborieuse de Vieux-Bourg a pris les choses en main.

Tous envisagent de poursuivre leur action dès cette semaine et ont collecté de l'argent pour acheter un camion de roches de rivière pour «cristalliser» le fond du bassin.

QUI REPRÉSENTE LE PEN EN MARTINIQUE ?

Il y a quelques deux mois de cela, un certain Jacques Adam, personnage peu connu auparavant s'était fait connaître à la Martinique comme secrétaire de la Fédération du Front National. Le sieur Adam, un Blanc venu s'installer depuis 5 ans aux colonies, disait être chef d'entreprise. Ce monsieur ne demandait pas moins que l'expulsion des Haïtiens et des Sainte-Luciens de la Martinique !

Depuis la rentrée de septembre, une série d'articles de presse ont montré le vrai visage de l'homme de confiance de Le Pen à la Martinique.

Chef d'entreprise, Jacques Adam l'est. Mais il est surtout un personnage douteux : Il fait le tour des associations

de locataires pour défendre leurs intérêts, ce qui lui permet entre autres de toucher de substantielles gratifications. Comme il n'est pas syndic agréé, les actes de justice qu'il peut entreprendre sont frappés de nullité ; les habitants du lotissement La Marie, à Ducos viennent de l'apprendre à leurs dépens. Ils ont perdu leur procès en appel contre la société Ozanam, au simple motif que Jacques Adam qui les représentait en l'affaire n'était pas syndic.

Il paraît aussi que le bonhomme a commis d'autres exploits ; notamment à la Marina de la Pointe du Bout, dont les plaintes des locataires contre le gérant avaient défrayé la chronique il y a quelques années de cela. Qui était le gé-

rant ? Jacques Adam !

Il est vrai qu'aux Antilles les escrocs de ce type pullulent : ils sont couverts par le pouvoir blanc, qui trouve tout à fait normal de faire la chasse aux jobeurs, sous prétexte qu'ils font du travail «au noir», alors qu'on laisse agir impunément des gens de l'acabit d'Adam, simplement parce qu'ils sont blancs !

Ayant commis toute une série de mauvais coups sans jamais se faire prendre, il est fatal que ces individus s'enhardissent et affichent ouvertement leurs idées racistes, les aventuriers en affaires, et les aventuriers en politique, ça se ressemble.

Martinique : COLLOQUE SUR LE TOURISME

SUITE DE LA PAGE 1

un ralliement : la gauche qui avait auparavant une position très critique sur la conception et les orientations du tourisme aux Antilles n'a plus un mot à dire. ... La comme ailleurs, P.C. Socialistes et PPM valent des couleuvres.

En réalité, ce qu'il faut bien voir, c'est que le tourisme n'arrête pas d'être en crise, alors même que de nouvelles unités s'ouvrent ! Paradoxe ?

Voici depuis 1972 la liste des établissements qui ont connu des difficultés graves : Le Diamond-Roc, longtemps fermé, actuellement devenu Novotel, Le Lido, transformé en restaurant, immeuble d'habitation, Le Hilton, longtemps fermé devenu PLM-Batelière, Le Cap-Est, transformé en maison de convalescence. Et cette année encore, Le Méridien qui a demandé (timidement) que le département le prenne en charge ! La liste n'est sans doute pas complète. ...

Il n'y a guère que deux établissements, le Latitude et le Bakoua, qui n'ont pratiquement jamais fait état de

difficultés au point de crier misère un peu partout.

Et dans le même temps, où il y avait toutes ces difficultés, d'autres hôtels s'ouvraient ! Ainsi, au moment même où les patrons hôteliers pleurent misère, il est question d'ouvrir d'un seul coup un complexe hôtelier de 3.000 lits à la Monnérot au François, ce qui ferait plus que doubler la capacité d'accueil de la Martinique.

D'où la conclusion que chacun peut tirer : oui, il y a des difficultés dans l'hôtellerie, mais il y a encore plus d'argent à gagner.

Mais, il y a surtout le fait que, comme dans toute société capitaliste, l'objectif premier ait été de permettre aux capitalistes de gagner de l'argent dans ce secteur. Et les incitations n'ont pas manqué : - Incitations économiques : primes à la création d'emplois, primes à la création d'entreprises, subventions d'équipement ont fait le bonheur de plus d'un - incitations financières, notamment par le biais de l'obtention de

prêts à très bas taux d'intérêt - incitations fiscales : suppressions de taxes et d'impôts pendant les premières années d'exercice, abattements multiples sur les bénéfices, etc.

C'est tout l'arsenal qui a incité et qui incite les capitalistes à s'installer ici. Pendant quelques années, ils en tirent le maximum, puis ils se mettent à crier misère, menacent de mettre la clef sous le paillasson, bref, ils font du chantage, assurés qu'il se trouvera des larbins pour plaider leur cause et un gouvernement qui satisfera leurs caprices.

Alors, que dire du colloque des 19-20-21 septembre ? Pas grand chose de bon pour les travailleurs de l'hôtellerie. Ce n'est pas de leurs problèmes que l'on a discuté, mais bien au contraire de ceux des patrons de Méridien, Novotel, Frantel ou PLM.

Jacques Bruel

RFO GUADELOUPE : ROBERT DIEUPART A NOUVEAU INTERDIT D'ANTENNE.

Vendredi 14 septembre, Robert Dieupart producteur-animateur à RFO-GUADELOUPE, titulaire de son poste, est convoqué par la direction.

Monsieur Bordy, directeur régional et Madame Jacqueline Maussion, directrice artistique lui donnent lecture d'une communication de Paris leur demandant de supprimer purement et simplement les émissions du samedi et du dimanche de Dieupart, à compter du même jour.

Non contente de supprimer les émissions, la direction demande à Mr Dieupart de rester chez lui et lui propose une heure d'antenne par semaine consacrée aux nouvelles de Basse-Terre.

Les raisons avancées par la direction pour commettre un tel méfait : quelques procès qu'auraient valu à RFO certains appels d'auditeurs. Au nombre de ces procès, celui fait par le docteur Balthus de Basse-Terre, mis en cause un samedi par une auditrice de Basse-Terre, qui lui reprochait d'avoir été absent alors qu'il était de garde. Il

faut noter que c'est RFO même qui avait communiqué la liste des médecins de garde ce week-end, liste sur laquelle figurait effectivement le docteur Balthus. Et c'est sur une telle plainte que la direction s'appuie pour exclure Dieupart de l'antenne.

Autre plainte contre lui, celle du docteur Hélène qui l'accuse également de diffamation pour avoir dit aux auditeurs qu'il abondait dans leur sens, à savoir refuser les propos vulgaires à l'antenne. Mais là aussi, Hélène avait bel et bien tenu les dits propos vulgaires.

Voilà donc les deux prétextes mis en avant par la direction de Paris et de Guadeloupe de RFO pour mettre fin à deux émissions particulièrement appréciées du public guadeloupéen.

Dans le cadre de ces deux émissions du samedi et dimanche, n'importe qui de quelque obédience politique ou religieuse qu'il se réclame pouvait s'exprimer. Ainsi Boulogne de Guadeloupe 2000 ne s'est nullement gêné pour oc-

cuper l'antenne au moins un quart d'heure un samedi matin, allant jusqu'à proférer injures et menaces à l'encontre de l'animateur de service.

En réalité c'est cette liberté d'expression des auditeurs sur une radio qui se dit publique que ceux qui dirigent aujourd'hui RFO ne supportent pas. Dans cette affaire la responsabilité du gouvernement Mitterrand-Fabius est entièrement engagée. On est loin des intentions et déclarations des premiers mois du gouvernement de gauche où il était beaucoup question d'ouverture, de régionalisation et de liberté d'expression.

Il règne sur RFO-Guadeloupe tout autant que du temps de Giscard un véritable climat de «chasse aux sorcières» et de censure de droite. Car en fait si la direction de RFO a décidé d'interdire Dieupart d'antenne, c'est bien parce que les bien-pensants de la droite et autres réactionnaires nostalgiques de la belle époque coloniale n'ont pas cessé de faire pression et de réclamer la fin de

ses émissions. Le gouvernement socialiste leur a, comme dans bien des domaines, donné raison.

Dès l'annonce de la nouvelle des auditeurs se sont constitués en Comité de soutien à l'émission et à Robert et font circuler une pétition pour réclamer le maintien des émissions. Ils ne doivent pas rester isolés. Il appartient à tous ceux, nombreux, qui apprécient ces émissions et dénoncent la censure de les rejoindre pour, dans les jours à venir, faire savoir à la direction de RFO qu'ils ne sont pas d'accord avec les mesures répressives qui frappent Robert Dieupart et en même temps tous les auditeurs de ses deux émissions et exigent que toutes les opinions puissent être dites sur les ondes de RFO.

D'ores et déjà tous ceux qui désirent protester contre cette nouvelle atteinte à la liberté d'expression à RFO, et entendent faire respecter celle-ci peuvent prendre contact avec le Comité à la librairie Jasor rue Shœlcher à Pointe-à-Pitre.

COMMUNIQUE de la commission exécutive de la CGTG

Réunie le dimanche 9 septembre 1984, la Commission Exécutive de la C.G.T.G. a procédé à l'analyse de la situation de l'industrie sucrière et en particulier celle de Beauport.

La Commission Exécutive de la C.G.T.G. se félicite qu'une grande majorité s'est dégagée au sein des deux Assemblées locales (Conseil Régional et Conseil Général) pour soutenir l'économie sucrière et garantir la poursuite de l'activité de Beauport, et cela malgré les ambiguïtés que pouvait créer la lettre préfectorale du 27.08.84.

La Commission Exécutive de la C.G.T.G. rappelle que l'industrie sucrière demeure une activité économique vitale et viable pour la Guadeloupe - que les difficultés de l'économie sucrière découlent de la poursuite du plan de destruction de l'économie sucrière Guadeloupéenne orchestrée par le patronat, soutenu par le Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (C.I.R.I.), certains gros planteurs et organisations ultra-nationalistes dont l'ambition est la mainmise sur le patrimoine foncier de la canne.

La Commission Exécutive de la C.G.T.G. précise que les difficultés financières actuelles du Centre Technique de la canne et du sucre, sont un exemple de cette volonté de nuire à l'industrie sucrière, tendant ainsi à priver ce secteur économique de la structure de recherche nécessaire à son développement.

La Commission Exécutive de la C.G.T.G. approuve la décision des travailleurs de Beauport de constituer une SCOP pour poursuivre l'activité de l'usine. Devant les attermolements du Conseil Général pour constituer la Société d'économie mixte, la création de la SCOP évite le vide juridique et permet aux travailleurs de prendre en main leur outil de travail.

La Commission Exécutive de la C.G.T.G. exhorte les travailleurs Guadeloupéens à ne pas se laisser influencer par les déclarations de certains élus fossoyeurs de l'économie sucrière mais au contraire à se mobiliser pour soutenir par tous les moyens l'initiative des travailleurs de Beauport.

La Commission Exécutive de la C.G.T.G. considère que la situation actuelle de l'industrie sucrière n'est pas compatible avec le maintien en gestion privée, basé sur la loi du profit, de certaines usines. En conséquence, INVITE LES TRAVAILLEURS DE TOUTES LES ENTREPRISES A FAIRE PREUVE DE VIGILANCE POUR SAUVER LEUR OUTIL DE TRAVAIL.

La Commission Exécutive de la C.G.T.G. lance un appel pressant aux Syndicats et Sections Syndicales de la C.G.T.G., pour mobiliser les travailleurs dans leurs secteurs respectifs, afin de contribuer à garantir le succès des actions engagées par les travailleurs du Nord, et sauvegarder l'économie sucrière Guadeloupéenne.

Martinique : GNESOTTO EN LIQUIDATION JUDICIAIRE ; Des dizaines de travailleurs licenciés.

C'est presque en catimini que se déroulent les opérations de mise en liquidation judiciaire de Gnésotto.

Cette entreprise n'est pourtant pas la première venue : spécialisée dans l'exécution de travaux d'installation électrique, elle employait plusieurs dizaines d'ouvriers du bâtiment. Et ceux-ci sont licenciés au fur et à mesure de la fermeture des chantiers de l'entreprise.

D'où vient donc la déconfiture de Gnésotto ? Il semble que pour une part cela soit le fruit de la politique d'austérité de l'EDF. Depuis 1983 en effet, EDF fait pression sur les entreprises comme Gnésotto, Absalon ou Madkaud afin qu'ils diminuent leurs prix.

Mais ce n'est qu'une petite partie de la vérité. Car Gnésotto est couvert de dettes. Il doit la coquette somme de 750 millions de centimes à l'état et à la Sécurité Sociale (il ne payait pas les cotisations). De sorte qu'à la première difficulté, il n'a pas pu payer les ouvriers. Les tribunaux ont décrété la liquidation de l'entreprise dont les travaux actuels servent selon nos informations au paie-

ment des dettes de l'entreprise envers les ouvriers (congés payés, préavis, indemnités de licenciement). Ces derniers devant la situation catastrophique de l'entreprise ne voient pas trop comment lutter et acceptent le licenciement : ils ont le sentiment que la boîte est irredressable et préfèrent arracher le paiement de leurs indemnités.

Cette histoire est édifiante, car voilà un monsieur qui n'est pas à son coup d'essai (ce n'est pas sa première faillite) et dont la fermeture de l'entreprise va mettre des dizaines d'ouvriers au chômage. Et ce monsieur se permet le luxe de devoir la misérable somme de 750 millions à l'état, sans que ce dernier ne s'échauffe pour autant. Quand on pense que le moindre portemonnaie dérobé, le plus petit sac à main enlevé par un jeune ou un chômeur déclenche les foudres de la grande presse et de la justice, ce silence montre bien que la société sait à qui s'attaquer : aux pauvres aux démunis, toujours, aux riches et aux puissants, vraiment très rarement.

La cantine de Ste Rose fonctionnera pour la prochaine rentrée scolaire, après un arrêt de plusieurs mois.

La cantine de Sainte-Rose sera ouverte pour la prochaine rentrée scolaire. Durant toute l'année scolaire 1983-1984, elle n'a pu fonctionner à cause d'un conflit qui a opposé le personnel de cantine à la municipalité, pendant six mois.

Le maire avait annoncé, dès la rentrée 1983 qu'il serait obligé de réduire les heures de travail du personnel en raison de difficultés financières. Cette réduction d'heures frappait particulièrement les femmes de service qui étaient menacées de voir leur temps de travail

réduit à deux heures par jour ce qui posait entre autres problèmes des difficultés pour certains avantages sociaux (allocations familiales, sécurité sociale). Cette situation avait entraîné le mécontentement parmi le personnel qui s'est mis en grève en janvier 1984. La municipalité avait finalement décidé d'accorder quatre heures au lieu de deux heures. Mais une fraction du personnel syndiquée à l'UGTG n'a pas accepté ces propositions exigeant cinq heures et a poursuivi le mouvement de grève. La municipalité de son côté n'a pas accepté de négocier avec l'UGTG ne recon-

naissant pas sa représentativité. Cette opposition a duré six mois, les deux partis ne voulant pas faire de concession, et la cantine n'a pas pu fonctionner durant toute l'année scolaire. C'est à la veille des vacances que municipalité et syndicat (UGTG) se sont rencontrés et se sont mis d'accord pour les quatre heures.

Si le maire avait reconnu l'UGTG il y a quelques mois, cela aurait évité aux travailleurs cette longue grève pour imposer le respect d'un principe démocratique.

Mais finalement, ce sont eux qui ont eu gain de cause.

MARTINIQUE :

LA SITUATION DE LA GREVE A L'ENTREPRISE C.E.T.A. (Cie Etanche Antilles).

Les ouvriers de cette entreprise mènent une action depuis le 10.9.84 et jusqu'à ce jour. Le motif : refus de licenciement de 5 de leurs camarades ayant 10 années d'ancienneté et plus dans l'entreprise.

Malgré toutes les méthodes d'intimidation utilisées par le patron entre autres : constat d'huissier, prises de vue des dépôts devant lesquels ils sont depuis 6 H 30, ils maintiennent leur position devant l'arrogance du patron qui refuse de revenir sur sa décision.

Guadeloupe : LICENCIEMENT A CHLOREX ; les affaires vont mal, les travailleurs trinquent.

A Chlorex, 22 personnes sur un peu plus de 50 ne feront plus partie de la société d'ici le 15 décembre. Onze d'entre elles ont reçu une lettre de licenciement, les onze autres devront partir en pré-retraite ou à la retraite.

Christian Marry, PDG de la société a obtenu le feu vert de l'inspection du travail pour appliquer de telles mesures, après avoir fourni les bilans des trois dernières années, largement déficitaires.

Il n'empêche que dans cette affaire, la position du patron en difficulté, et celle des travailleurs sont totalement différentes.

Lui, il est à l'abri de tous soucis matériels et même très à son aise. Pendant près de 30 ans, plus pour certains employés licenciés, il a récupéré la plus value sur nos salaires, comme bien d'autres petits patrons, il a «protégé» ses arrières en créant ou participant à d'autres affaires, en fortifiant pour lui et sa famille, sa place de privilégié dans cette société.

Aujourd'hui il dit que les affaires ne marchent pas. C'est peut être vrai !

Mais les 22 travailleurs eux, peut être d'autres demain, se retrouvent sans rien.

Échos des entreprises de commerce

GUADELOUPE :

ETS REYNOIR - ST FRANCOIS : LICENCIEMENT DEGUISE EN DEMISSION D'UNE CAISSIERE.

Au magasin de Saint-François les patrons veulent faire régner un véritable climat de crainte.

A la suite de certaines anomalies ou erreurs constatées sur une bande de caisse, ils ont fait venir à la haute-direction de Jarry, une caissière, et là ils l'ont obligée à signer sa démission en lui faisant des menaces.

Cette caissière avait 22 ans d'ancienneté dans les établissements Reynoir.

Pour les patrons, c'est une manière de se débarrasser à bon compte des employés les plus anciens. En effet, à défaut de leur payer des salaires corrects, ils sont obligés de payer une prime d'ancienneté.

Mais ils doivent se dire qu'avec de telles méthodes, leurs comptes ne sont pas soldés. Et à tout moment ils risquent de recevoir la monnaie de leur pièce !

ETS REYNOIR : LES PATRONS VEULENT FAIRE REGNER UN CLIMAT POLICIER...

La bande des patrons des Ets Reynoir continue son action contre les employés. Ils se réunissent un jour à K DIS-Ville, l'autre ils montent à Saint-François.

Que cherchent-ils ? A Saint-François, on a même vu, les gendarmes venir à leur rescousse dans le magasin pour fouiller, enquêter...

Cela ne nous étonne pas car les gendarmes se trouvent toujours du côté des patrons...

Ces messieurs veulent nous intimider et donner l'impression qu'ils serrent leurs comptes de près... Mais nous savons que si il y a des comptes à faire, c'est toujours nous qui travaillons pour de petits salaires et qui faisons rentrer des dizaines de millions dans leurs caisses chaque jour, qui sommes perdants.

S'il nous faut en plus supporter leur mépris, leur suspicion, c'en est trop !

LE RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES DU TCHAD.

Le retrait des troupes françaises du Tchad est en voie de réalisation. L'armée française au Tchad appuyait depuis un an les troupes de l'actuel président Hissène Habré, opposées à celles de Goukouni Oueddei. Ce dernier, ancien allié de Hissène Habré pour la conquête du pouvoir, avait lui-même été militairement aidé par l'armée française lorsqu'il était au pouvoir et voyait ce pouvoir menacé par Hissène Habré et ses troupes.

L'impérialisme français, qui depuis l'indépendance en 1960 continue à avoir la mainmise sur le Tchad, entend y faire régner son ordre, après avoir suscité et encouragé les divisions territoriales et tribales qui sont à l'origine des conflits qui divisent aujourd'hui le Tchad. L'impérialisme français par son intervention militaire dans ce pays, entendait démontrer aux forces politiques des pays voisins, Centre-Afrique et Cameroun, où les intérêts économiques des capitalistes français sont très importants que en dépit des rivalités de pouvoir, le véritable maître, c'est toujours lui, l'impérialisme français.

Aujourd'hui, l'impérialisme français estime qu'il a joué son rôle et retire ses troupes.

Il n'a même pas pris la peine pour cela de consulter ni d'informer le gouvernement tchadien sur ces projets.

Le gouvernement français a même fait appel à des forces étrangères, sénégalaises, pour contrôler le retrait des troupes françaises. Dans toute cette affaire, il a fait preuve de son mépris pour le gouvernement de ce pays qu'il maintient sous sa domination.

Le Tchad est le champ de manœuvre des ambitions de chefs de guerre à la tête de groupes armés, et de la démonstration d'efficacité de l'impérialisme français au service des intérêts économiques de la bourgeoisie.

Quant à la population Tchadienne, elle reste complètement à l'écart des conflits de groupes armés qui mettent au pouvoir des chefs d'état qui ne la représentent pas, et bien entendu des décisions de l'impérialisme français. Mais dans ce pays ravagé par les conflits successifs, elle est la première victime de la misère. Dans le sud du Tchad, entre le 6 et le 19 août, 500 personnes sont mortes de faim, alors que cette région est considérée comme la plus riche du pays.

Suite de l'éditorial

des deux soi-disant DOM des Antilles, et rassurent déjà les patrons, petits et grands, sur la nature du régime qu'ils mettront en place plus tard.

Darsières en écartant en apparence l'idée d'indépendance, écarte surtout la possibilité que les masses se préoccupent et peut être s'emparent de cette question. Il fait mine d'être contre pour mieux tromper son monde ensuite.

Pour Makouke, c'est une affaire au sein même du mouvement qu'il préside. Au sein de celui-ci il y a ceux qui veulent en fait une indépendance qu'il est difficile de qualifier autrement que de bourgeoise et de nombreux militants qui depuis plus de dix ans se battent pour autre chose qu'une indépendance contrôlée par les privilégiés bourgeois et petits bourgeois de la Guadeloupe. Une indépendance d'où seront exclus les pauvres, où le pouvoir appartiendra aux hommes d'affaires, chefs d'entreprises et cadres qui se préparent déjà pour la plupart à cette issue.

Une fraction de la petite-bourgeoisie, aujourd'hui fait déjà le lit d'un tel pouvoir. Et elle le fait en toute conscience.

Et si les déclarations de Makouke et Darsières ont un sens, c'est bien d'avertir les travailleurs que dans les états guadeloupéens et martiniquais indépendants de demain la seule place qui leur sera réservée sera celle d'exploités sans pouvoir, mais contraints de travailler pour un prétendu développement économique qui ne favorisera que les classes aisées.

Alors contrairement à Darsières nous croyons que les travailleurs ont à se préoccuper de cette possibilité d'indépendance et à tenter d'en faire autre chose que ce que les états majors ont choisi pour eux.

Et contrairement à Makouke, nous croyons qu'il appartiendra aux travailleurs en lutte de dire s'ils acceptent de «passer par la voie capitaliste» !

LES SAINTES :

ÇA BOUGE DANS LE TRANSPORT MARITIME

La saison des vacances qui vient de se terminer a amené du nouveau sur les lignes de transport reliant l'archipel au «continent».

En effet, en l'espace de quelques mois, c'est quatre bateaux supplémentaires, avec un total de plus de 500 places supplémentaires qui apparaissent sur la ligne : tout d'abord, c'est l'achat du Pointe des Châteaux, rebaptisé «Fort Napoléon» par l'armement Pineau.

Puis coup sur coup, en Août, c'est l'achat du Régina par l'armement Brudey, et celui du «Princesse Caroline II» par l'armement Lorget. Enfin, on attend incessamment la venue d'un nouveau bateau de l'armement Déher.

Cela portera le nombre de bateaux reliant Les Saintes à la Guadeloupe à un total de 9, sur lesquels seuls 2 armateurs possèdent un seul bateau. Les autres en ont deux ou même trois.

Est-ce que les îles seront mieux desservies ? Oui, mais en partie seulement.

Tout d'abord ces améliorations concernent uniquement Terre-de-Haut. Terre-de-Bas est laissée pour compte, seuls deux bateaux font la li-

gne, dans lesquels les passagers sont plus transportés comme du bétail que comme des êtres humains. S'il y a confort, il ne semble pas réservé aux habitants de Terre-de-Bas qui font une heure de traversée avec une mer démontée, dans l'odeur du gaz-oil et sous une chaleur étouffante.

Pourtant, la population ne comprend pas très bien, puisque le bateau le plus moderne, le Régina est la propriété nominale du 1er adjoint de la commune ! Et bien souvent, on entend des réflexions du genre : «C'est un beau bateau, mais c'est pas pour nous ! Pour nous, il n'y a que les cochonneries !» Paroles amères, certes, mais qui révèlent l'état d'esprit de plus d'un.

Mais cette augmentation des moyens de transport a déjà des conséquences.

Tout d'abord une concurrence entre les différents propriétaires de bateaux. Déjà, début Août, un vif incident avait opposé deux bateaux des Déher à celui des Pineau. L'affaire est actuellement devant les tribunaux. Cela

a donné lieu à une véritable mobilisation de gendarmes qui interpellèrent les pilotes des deux bateaux des Déher comme de vulgaires malfaiteurs.

Et maintenant que les vacances sont terminées, les rivalités sont encore plus grandes, vu qu'il y a moins de passagers à transporter.

Deuxième conséquence, moins visible celle-là, mais plus importante, c'est l'introduction de capitaux extérieurs dans des affaires jusque-là familiales. Car les nouveaux bateaux mis sur la ligne coûtent entre 500 et 700 millions de centimes. Les rivalités entre les différents armateurs ont conduit au fait que de véritables capitalistes ont fait leur entrée en force dans cette activité. Ainsi les noms les plus souvent murmurés sont ceux de Penchard (président de la Chambre de Commerce de Basse-Terre) et d'André Hahn, gros commerçant de Pointe-à-Pitre.

Il semble que de ce côté-là, les propriétaires nominaux des bateaux se préparent des lendemains peut-être amers !

Notant, en passant, l'autre nouveauté : l'installation d'une ligne d'hélicop-

tère entre les Saintes et Raizet ! Comme prévu, rares ont été les Saintois qui ont pris cet appareil, utilisé uniquement par les touristes.

A ce propos d'ailleurs, une question que tout un chacun se pose : en vertu de quoi ce sont les employés municipaux, dans les locaux de la Mairie de Terre-de-Bas qui délivrent des billets de passage aux voyageurs ? En vertu de quel accord, un lieu public est-il devenu l'annexe d'une compagnie privée ? Qui a autorisé ou ordonné le fait que les employés municipaux, payés par les contribuables, se fassent les agents d'une compagnie privée ? Les employés sont-ils payés pour faire ce travail ? Quel est leur salaire ?

Nous croyons savoir que toute cette cuisine se fait gratuitement, bref, que la municipalité fait un cadeau, un de plus à la compagnie Héli-Antilles !

Et d'ailleurs c'est bien digne d'un élu qui considère la commune comme sa propriété privée, la mairie comme un bien, et le personnel communal comme «Son» personnel.

Gérard Beaujour

HAITI :

UNE VICTIME DE LA TORTURE TEMOIGNE

Nous continuons la publication du témoignage de Michel Joseph, membre du Parti Unifié des Communistes Haïtiens paru dans le Journal «Haïti Progrès».

J'avais été arrêté un dimanche, ai-jit, durant toute la semaine ce cauchemar dura. Les horaires étaient devenus bien réglés, deux séances de tortures par jour, adaptées aux heures de bureau, le matin de 8 h à midi l'après-midi de 2 h à 5 h. Entre temps, on me ramenait toujours à la salle de garde. Là, on voyait chaque jour arriver de nouveaux venus, je me souviens notamment d'Emile Almonor, de Josué Bernard aujourd'hui morts. Le plus terrifiant c'était la ronde des camionnettes, tous les soirs entre minuit et 1h du matin, dans la cour des Casernes. On entend les ordres, le ronflement des moteurs des prisonniers sont emmenés «à destination inconnue», on ne les reverra jamais. C'est là une torture psychologique : chaque soir dans ce monde qui n'existe plus qu'au niveau de certaines sensations ; où la douleur est devenue un mode d'existence, le moteur des camionnettes est une angoisse torturante ; à quand mon tour ? se dit-on.

Après 8 jours de ce traitement, j'étais devenu monstrueux, couvert de plaies, défiguré et les bras si enflés qu'on dut me passer les menottes aux pieds. Mes plaies commencèrent à pourrir, la putréfaction m'envahissait et je réclamai des soins au colonel Breton. On envoya un infirmier, j'eus droit à quelques pilules et à un matelas. Un jour, on m'appela et on me fit mettre des lunettes noires, je sentis une présence près de moi, quelqu'un était venu m'identifier, un espion du régime.

Des Casernes Dessalines, je n'ai connu que la salle de garde et d'interrogatoire, les tortures cessèrent au bout d'une semaine et, après un mois passé dans la salle de garde, je fus expédié au Pénitencier National.

AU «2 EME CARRE»

J'ai passé presque 3 ans dans ce qu'on appelait le «2 ème carré», un ensemble de quatre cellules. Au début j'en partageai une avec deux autres prisonniers. Par la suite le nombre augmenta et il nous arriva d'être 11 dans ce réduit. Je ne m'attarderai pas sur la description des lieux dont plusieurs prisonniers ont déjà témoigné : un sol en ciment, pas de fenêtre, un seau hygiénique en guise de latrines et une natte

mince pour dormir. . . quand il y avait suffisamment de place. Pour toute nourriture, une eau teintée, le «café», et hormis les deux petits pains du matin, deux bols de maïs par jour. Parfois on y trouvait quelque minuscule reliquat de viande. Avec un tel régime, la diarrhée est un des plus terribles maux des prisonniers, et elle est «soignée» en général par quelques pilules à l'infirmerie. J'ai passé moi-même quinze jours en cet endroit, semblable à une grande cellule un peu améliorée, sans jamais y voir le médecin, Veli, censé y être.

Pendant plus de deux ans, tout comme mes compagnons de cellule, je n'ai vu le jour que quelques minutes par jour ; le temps accordé pour aller se laver dans la cour. Ceci doit être accompli en l'espace de 5 minutes par cellule, temps pendant lequel on tente également de laver un tant soit peu ses vêtements.

Hormis ce rituel à 6 h du matin, nous ne voyions jamais le jour, plus de 2 ans sans une seule fois sortir et voir le soleil. En fin de compte, après une grève de la faim, le commandant de la prison Jean Baptiste Hilaire nous permit

de rester 1 h par jour dans la cour. Finalement nous y sommes restés d'assez longs moments.

(Suite dans le prochain numéro)

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication
G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

COMBAT OUVRIER

Mr DUFEAL

B.P. 42

92114 CLICHY CEDEX

IMPRESSION

Imp. ERAVILLE & FILS S.A.R.L.

Commission paritaire

No 51728